



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 99620

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les comportements indispensables pour rester en bonne santé mais dont se privent pourtant un certain nombre de nos concitoyens en raison de leur coût, comme le révèle une récente étude publiée par le Secours populaire. Elle révèle que parmi les Français les plus pauvres, ceux qui appartiennent à un ménage dont le revenu mensuel net est inférieur à 1 200 euros, la moitié a déjà renoncé ou repoussé une consultation chez le dentiste soit un bond de 22 points par rapport à 2008 et près de 4 sur 10 un rendez-vous chez un ophtalmologiste (39 %, + 9 points). Dans les foyers les plus modestes, 64 % indiquent avoir eu des difficultés au moment de payer des actes médicaux mal remboursés par la Sécurité sociale. Il souhaite connaître quelles réponses va apporter le Gouvernement pour répondre aux attentes des Français puisque 68 % des personnes interrogées estiment que les inégalités en matière d'accès à la santé se sont aggravées au cours des dernières années et 83 % pensent que le risque que leurs enfants connaissent une situation de pauvreté est plus élevé que pour leur génération.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99620

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7872

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)